

**Watson Janet C.E.,
*The Phonology and Morphology of Arabic***

Oxford, Oxford University Press, 2002. 307 pages.

Publié dans la série *The Phonology of the World's Languages*, cet ouvrage se veut, comme l'indique son titre, une présentation complète et détaillée de la phonologie et de la morphologie de la langue arabe. Tout en illustrant sa présentation d'exemples tirés de l'arabe classique et moderne et d'un certain nombre de dialectes, l'auteur accorde toutefois une attention particulière aux dialectes du Caire (Égypte) et de Sanaa (Yémen), que ses séjours dans ces deux pays lui ont permis d'étudier en détail. Ce choix n'est pas indifférent. En effet, tandis que le parler du Caire est un pur parler citadin, celui de Sanaa est plutôt représentatif des parlers dits nomades, ou bédouins, et les dialectologues connaissent l'importance de cette distinction dans le domaine arabe. Toutefois, le système phonologique de ces deux parlers étant somme toute très proche de celui de l'arabe standard moderne, ils ne peuvent être considérés comme représentatifs de la diversité phonologique des dialectes arabes actuels, d'autant qu'ils sont tous deux des dialectes orientaux. À vrai dire, les références aux dialectes maghrébins, marocains, algériens, tunisiens, mauritaniens, sont totalement absentes de l'ouvrage (la Mauritanie ne figure même pas sur la carte des pays arabes de la page 7 !).

Le premier chapitre situe l'arabe dans son contexte sémitique et en propose un rapide aperçu historique, depuis son émergence jusqu'à la situation actuelle de diglossie. Les deuxième et troisième chapitres sont consacrés au système phonologique, qui est présenté dans le cadre proposé par Clements (1985), compte tenu des améliorations apportées par ses continuateurs. Ce cadre théorique présente l'avantage de donner une description unifiée des consonnes et des voyelles explicative de certaines contraintes de co-occurrence (par exemple, les consonnes fricatives uvulaires (ħ et ġ), pharyngales (ħ et ') et laryngale (h), ainsi que la *hamza* ('), partagent avec la voyelle /a/ le trait [guttural]).

Les deux chapitres suivants (iv et v) présentent la structure syllabique et les processus accentuels. On regrettera que ne soient pas présentés et discutés le système accentuel de l'arabe standard moderne et l'influence de l'accentuation de tel ou tel dialecte sur celle de l'arabe standard parlé par les locuteurs de ces dialectes. L'accentuation de l'arabe « classique » (*Classical Arabic*) n'a droit qu'à une note de bas de page (n. 2, p. 81) dans laquelle l'auteur rappelle la controverse née de la présentation des faits par Wright (1859), acceptée par une majorité de linguistes anglo-saxons malgré les convaincantes réfutations de Kouloughli (1975) et Bohas et Kouloughli (1981), que Watson n'a vraisemblablement pas consultées. Elle reconnaît tout de même, en se référant seulement à Angoujard (1990) et Versteegh (1997), que

l'accent en arabe « classique » ne remonte probablement pas au-delà de la syllabe antépénultième.

De manière générale, la bibliographie présentée illustre on ne peut mieux les lacunes « culturelles » de l'auteur. La littérature européenne sur les dialectes arabes est en grande partie ignorée. Peut-on véritablement présenter « la phonologie et la morphologie de l'arabe » sans ne serait-ce que rendre compte des descriptions des dialectes de Palmyre et du Ḥūrān par Cantineau ou des recherches de Bohas et Kouloughli, dans des cadres théoriques que ne renierait pourtant pas Watson ? En ce qui concerne les processus d'accentuation et d'effacement, signalons que la distinction essentielle établie par Cantineau (1936) entre parlers différentiels et non-différentiels, même si elle ne concerne effectivement pas les deux dialectes choisis par l'auteur, n'est tout bonnement pas évoquée. Pourtant, comme l'a ensuite montré Angoujard, la hiérarchie de sonorité entre noyaux syllabiques joue un rôle dans l'accentuation et les effacements de voyelles dans un grand nombre de dialectes arabes.

Le modèle théorique mis en œuvre pour rendre compte des processus accentuels des dialectes du Caire et de Sanaa est la *Metrical Stress Theory* de Hayes (1995), dont l'hypothèse fondamentale, qui est aussi celle de la phonologie métrique en général, est que les systèmes accentuels des langues naturelles reposent universellement sur une organisation du syntagme accentogène (mot ou unité accentuelle) en une structure de constituants immédiats. En d'autres termes, l'accentuation, dans ces modèles, n'est que la résultante de l'organisation sous-jacente de la séquence en « constituants métriques » hiérarchiquement organisés sur quatre niveaux : mores, syllabes, pieds et mots. Dans le modèle de Hayes, contrairement à celui de Halle et Vergnaud (1987), toutes les syllabes ne sont pas nécessairement intégrées dans des constituants (pieds), dont la construction n'est donc pas exhaustive, sans que l'on sache exactement pourquoi certaines syllabes sont ainsi négligées (comme la syllabe finale de l'exemple 34, p. 90). Par contre, dans l'analyse du parler du Caire, des mots de quatre syllabes comptent deux pieds dissyllabiques, alors que l'on sait que, dans ce dialecte comme dans une grande majorité de dialectes arabes modernes (mais pas en ṣan'ā), l'accent ne porte jamais que sur l'une des trois dernières syllabes, ce que le recours à la notion de domaine (Laks 1988, Paoli 1993) paraît mieux à même d'exprimer qu'une constituance binaire. Quant au dialecte de Sanaa, l'accentuation pré-antépénultième y est réglée par le recours à l'extramétricité syllabique, qui exclut la dernière syllabe lors de la construction des pieds. Comme le dit Laks (1988), « cette mise en œuvre de l'extramétricité ne s'appuie sur aucune analyse de la langue en question et n'exprime aucune régularité linguistique ; elle découle entièrement d'une axiomatique binariste qui, confrontée à des accentuations ternaires, tente de forcer les faits dans un cadre préconstruit et, ignorant l'ultième, traite

l'accentuation antépénultième comme un cas particulier d'accentuation pénultième ». Dans le dialecte de Sanaa toujours, dans des mots à finale surlourde comme *ṣābūn* (savon) et *ğazzār* (boucher), ce sont successivement la dernière more (*n* et *r* respectivement) et la dernière syllabe (*būn* et *zār* respectivement) qui sont considérées comme extramétriques, de sorte que la première syllabe constitue à elle seule un pied « dégénéré », candidat unique à l'accent. Il n'est pas inutile de rappeler ici, pour modérer les ardeurs des extramétriciens, que les phonéticiens arabes médiévaux considéraient qu'il n'était pas possible de terminer un mot ou une phrase par une syllabe brève, d'où, par exemple, le fait qu'en métrique poétique, la dernière syllabe de l'hémistiche et du vers est toujours comptée longue même si elle est phonologiquement brève (Cv). Pour le reste, il est étonnant de constater que les linguistes américains continuent de favoriser des modèles à constituance binaire et, le plus souvent, sans motivations phonéticos-phonologiques directes, en ignorant totalement les critiques émises à leur encontre, en France notamment, par Angoujard (1990, 1992), qui opte pour une constituance motivée à la fois par la quantité des syllabes et par la qualité (sonorité) des noyaux syllabiques, et par Laks (1988, 1992, 1993) et Paoli (1993), qui démontrent la supériorité d'un modèle à « grille seule » (sans constituants).

Les chapitres VI et VII sont consacrés au système morphologique, et le cadre théorique choisi est cette fois celui de la morphologie prosodique. Enfin les trois derniers chapitres (VIII à X) sont consacrés aux processus prosodiques et mélodiques lexicaux et post-lexicaux et à l'emphase. Le cadre théorique dit de la morphologie prosodique, dû à McCarthy et Prince, a déjà suscité une abondante littérature qu'il n'est pas question ici de présenter ou de discuter en détail. Je me contenterai donc de quelques remarques au sujet du traitement proposé des pluriels brisés de l'arabe (McCarthy et Prince, 1990 et 1995), qui repose sur des présupposés théoriques très rigides qui, appliqués à des données pourtant complexes et variées, ont pour résultat de déformer considérablement la réalité. À maints égards, le traitement proposé est révélateur d'une ignorance, réelle ou intentionnelle, de l'histoire de la langue et de la réflexion des grammairiens arabes. À la suite de Levy (1971), qui est leur principale source avec Wright (1859), McCarthy et Prince considèrent que les pluriels à initiale [‘a-] sont dérivés d'une forme sous-jacente /CaCv(v)C/ par métathèse, négligeant totalement, d'une part, l'option historiquement plus probable d'un préfixe [‘a-] et, d'autre part, le lien apparent avec les pluriels *fi’āl* et *fu’ūl* (mais surtout pas *fa’āl* ou *fa’ūl*...). En fait, ces pluriels (‘af’āl, ‘af’ul et ‘af’ilat) sont considérés par les grammairiens arabes comme des pluriels de petit nombre (de 3 à 10) et sont donc le plus souvent en concurrence, pour un même singulier, avec un pluriel de grand nombre (*fu’ul*, *fi’āl*, *fu’ūl*), dont ils semblent dériver par préfixation de ‘a- et par effacement de la première voyelle radicale. Cette ignorance conduit les deux auteurs à considérer ‘afrāq

comme un pluriel de pluriel, et ‘afāriq comme un « pluriel de pluriel de pluriel », soit : *firqat* (troupe d'hommes) > *firaq* > ‘afrāq > ‘afāriq ! Ce traitement des pluriels à *hamza* initiale est malheureusement reproduit tel quel par Watson (tableau 85, p. 164-165). McCarthy et Prince essaient également de démontrer que les seuls types de pluriels vraiment répandus et productifs sont des pluriels iambiques (CvCvv + quelque chose), d'où le procédé décrit : délimitation dans le schème du singulier d'un mot minimal (*minimal word*) qui n'est autre qu'un trochée quantitatif, c'est-à-dire bimorphe (UU ou –) constitué des deux premières mores du mot ; et association (*mapping*) de celui-ci à un pied iambique, puis à une mélodie vocalique. D'après McCarthy (1992), il n'y a finalement que trois types de pluriels brisés triconsonantiques : iambique (CvCvvC, soit [U –]) ; trochaïque (CvCvC, soit [UU]), un trochée quantitatif, constitué de deux mores) ; et CvCC ([–] = [UU]), considéré comme « rare ». Il faut préciser que, dans cette analyse, la dernière consonne du schème est extramétrique. Comme le souligne donc justement McCarthy, les pluriels réellement trochaïques, que nous pourrions appeler « anti-iambiques », sont rares et/ou improductifs. Il est vrai qu'il n'existe pas de schèmes de pluriels de type CvCvC. Mais il reste à savoir que faire des pluriels dits de petit nombre : en effet, le processus de métathèse déjà évoqué n'enlève rien au fait que ces pluriels sont bien « en surface » anti-iambiques, avec un vrai trochée initial (– U, soit ‘af-‘u</> et ‘af-‘i(-la</t>)'), voire même un [– –] (‘af’āl) ; sans oublier les schèmes *fu’lān*, *fa’lān*, *fi’lān*, que Watson, à la suite de McCarthy et Prince, considère comme « monosyllabiques » (CvCC + aan). Je vous laisse imaginer le traitement qui sera réservé à ce pauvre suffixe dans la grille métrique...

Au bout du compte, l'ouvrage de Watson constitue surtout une bonne introduction aux théories phonologiques et morphologiques qui ont actuellement cours aux États-Unis. On peut donc conseiller cet ouvrage, en particulier, à des arabisants souhaitant se familiariser avec ces théories. Quant aux linguistes non-arabisants, ils y trouveront une description détaillée de deux variétés d'arabe, les parlers citadins du Caire et de Sanaa, qui ne peuvent, et ne doivent pas, être considérées comme représentatives de la richesse dialectale de l'arabe. Dans les deux cas, cet ouvrage constitue toutefois une excellente base de réflexion.

Bruno Paoli
Université de Bordeaux III

RÉFÉRENCES CITÉES

- Angoujard, J.-P., *Metrical Structure of Arabic*, Foris, Dordrecht, 1990.
- Angoujard, J.-P., « Syncope et voyelles accentuées (Parler du Hedjaz, Bani Hassan et Hébreu biblique) », *Langues orientales anciennes, philologie et linguistique*, n° IV (1992), p. 299-304.
- Bohas, G. & D. Kouloughli, « Processus accentuels en arabe », *Analyses Théorie* (1981), p. 1-59.
- Clements, G.N., « The Geometry of Phonological Features », dans Ewen, C. et J. Anderson (éds.), *Phonology Yearbook 11*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985.
- Cantineau, J., « Étude sur quelques parlers nomades d'Orient », *Annales de l'institut d'études orientales d'Alger*, n° II-III (1936), 121 pages (tiré à part).
- Halle, M. et J.-R. Vergnaud, *An Essay on Stress*, Cambridge, Massaschussetts Institute of Technology, 1987, 234 pages.
- Hayes, B., *Metrical Stress Theory: Principles and Case Studies*, Chicago, University of Chicago Press, 1995.
- Kouloughli, D., « Contribution à l'étude de l'accent en arabe littéraire », *Annales de l'université d'Abidjan*, série H, vol. IX (1976), p. 115-130.
- Laks, B. « La constituance revisitée », dans B. Laks & M. Plénat (éds.), *De natura sonorum. Essais de phonologie*, Presses universitaires de Vincennes, 1993, p. 173-220.
- Laks, B., « Des grilles et des arbres », *Recherches Linguistiques de Vincennes*, n° XVII (1988), p. 135-195.
- Laks, B., « Constituance et métrique », dans B. Laks & A. Rialland (éds.), *Architecture et géométrie des représentations phonologiques*, Cnrs, 1992, p. 25-59.
- Levy, M., *The Plural of the Noun in Modern Standard Arabic*, Ph.D. Dissertation, University of Michigan, 1971.
- McCarthy, J.J. et A. Prince, « Foot and Word in Prosodic Morphology : the Arabic Broken Plural », *Natural Language and Linguistic Theory*, n° 8 (1990), p. 209-283.
- McCarthy, J.J. et A. Prince, « Prosodic Morphology », dans J. Goldsmith (éd.), *The Handbook of Phonological Theory*, Oxford, Blackwell, 1995, p. 318-366.
- Paoli, B., « Constituance ou domaine en phonologie métrique : le cas de l'hébreu biblique et des parlers arabes de Damas, du Hijaz et de Jordanie (Beni Hasan) », *Linguistica Communicatio*, n° V-1/2 (1993), p. 177-209.
- Versteegh, K., *The Arabic Language*, Edinburgh, Edinburgh University Press, 1997.
- Wright, W., *A Grammar of the Arabic Language*, 1859, rééd. Cambridge, Cambridge University Press, 1971 et Beyrouth, Librairie du Liban, 1974.